



## PROCÉDURE POUR OBTENIR SON RELEVÉ DES APPRENTISSAGES SUR LE SITE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES)

Suivre les étapes suivantes :

<http://www.education.gouv.qc.ca/ministere-de-leducation-et-de-lenseignement-superieur/>

1. Cliquez sur le lien :

Québec  Accueil Plan du site Nous joindre English

Élèves et parents Réseau scolaire Organismes Loisir et sport Recherche 

**Prix**  
ENSEMBLE CONTRE  
**l'intimidation!**

Soumettez votre candidature  
d'ici le 25 mai 2018

Aide financière aux études **Services en ligne**

**Accès rapides**

- ▶ Epreuve uniforme de français
- ▶ Demander un relevé ou un diplôme
- ▶ Trouver une école

2. Cliquez sur service en ligne

Éducation et Enseignement supérieur  
Québec  Accueil Plan du site Nous joindre English

Élèves et parents Réseau scolaire Organismes Loisir et sport Recherche 

Retour

**Services en ligne**

Pour le citoyen

- Aide financière aux études (prêts et bourses) 
- Dossier scolaire de l'élève en ligne (projet-pilote) 

Partager   

Accès à l'information | Accessibilité | Nétiquette | Politique linguistique | Politique de confidentialité

Québec   
© Gouvernement du Québec, 2018

3. Cliquez sur dossier scolaire de l'élève

# PROCÉDURE POUR OBTENIR SON RELEVÉ DES APPRENTISSAGES DU MEES (SUITE)

**3. Cliquez sur créer un compte**

**5. Remplir les informations demandées**

**Le code permanent qui vous a été attribué par le Ministère est un numéro d'identification composé de 4 lettres suivies de 8 chiffres. Il figure entre autres sur le bulletin scolaire du secondaire et sur le relevé des apprentissages. Un seul compte peut être créé par code permanent.**

**Le numéro de dossier étudiant peut prendre différentes appellations (numéro de fiche, numéro d'élève, numéro de dossier, etc.) et apparaît sur différents documents scolaires tels : horaire, bulletin, carte étudiante (élèves du secondaire).**

**Le numéro de fiche (numéro d'étudiant) et le code permanent se retrouvent sur votre carte**

**Votre mot de passe doit être composé d'au moins 8 caractères et doit contenir au moins une lettre majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.**